



**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 12 mai 2023

Inauguration du bâtiment Atmosphère de la fondation Boissel

Laurent Prévost, préfet de l'Isère, a inauguré ce vendredi 12 mai 2023, le nouveau bâtiment « Atmosphère » de la fondation Georges-Boissel, partenaire de l'État pour la prise en charge et l'insertion des personnes vulnérables.

Le bâtiment Atmosphère, pôle social de la fondation Georges-Boissel situé 10-14 rue des Bergeronnettes à Grenoble, regroupe trois établissements sociaux : l'établissement Solidarité Femmes Miléna (accompagnement psycho-social, juridique et hébergement des femmes victimes de violences), le Service intégré d'accueil et d'orientation de l'Isère (SIAO - 115), ainsi que les services supports de Graines d'insertion, établissement d'insertion par l'activité économique.

Ce pôle est un partenaire essentiel de l'État dans la mise en œuvre de ses politiques publiques sociales dans l'agglomération grenobloise : la lutte contre les violences faites aux femmes, l'hébergement d'urgence et l'accès au logement, l'insertion par l'activité économique.

Missions de service public

Avec la création de **40 places d'hébergement d'urgence supplémentaires** à destination des femmes victimes de violences et à un accompagnement renforcé et global (psychologique, social, juridique et sanitaire) des femmes victimes de violences et de leurs enfants, Solidarité Femme Miléna s'inscrit pleinement dans les priorités gouvernementales en matière de lutte contre les violences conjugales avec le nouveau **plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2023-2027)**. Elle répond également aux objectifs du protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes qui vise notamment une meilleure prise en charge des victimes de violences intrafamiliales.

En 2022, l'État a financé les dispositifs d'hébergement de Solidarité femmes Miléna à hauteur de 2,2 M€ et différents dispositifs pour 76 000€ :

- lieu d'écoute, d'accompagnement et d'orientation ;
- accueil de jour ;
- « bons taxis » qui permettent aux femmes victimes de violences ayant des difficultés de mobilité de se rendre dans une structure médicale pour faire constater leurs blessures ;
- formation interprofessionnelle des réseaux de lutte contre les violences faites aux femmes.

Contact presse

Bureau de la Communication Interministérielle

pref-communication@isere.gouv.fr

[@Prefet38](https://twitter.com/Prefet38) [prefet38](https://www.instagram.com/prefet38) [Prefet38](https://www.facebook.com/Prefet38) [Préfecture de l'Isère](https://www.linkedin.com/company/Prefecture-de-l-Isere)

Préfecture de l'Isère - 12, place de Verdun 38000 Grenoble
Standard : 04 76 60 34 00 – www.isere.gouv.fr

L'établissement bénéficiera également de 30 000€ supplémentaires dès 2023 pour la mise en place d'un van itinérant destiné à des actions d'« aller-vers » les publics isolés en zones rurales ou montagnardes.

Les missions de gestion du SIAO en matière de politique publique d'hébergement et de logement permettent aux personnes vulnérables sans abri ou mal logées de se ressourcer et de reconstruire un projet adapté favorisant l'orientation vers des dispositifs de droit commun : elles répondent aux **orientations nationales en matière de politique d'hébergement et d'accès au logement**.

Assurant une mission de service public pour le compte de l'État pour la prise en charge des publics de la rue jusqu'au logement adapté, le SIAO bénéficie de 1,3 M€ de financements.

L'établissement Graines d'insertion permettra de **créer des liens encore plus étroits entre les politiques publiques de l'hébergement, du logement et de l'emploi**. En effet, depuis il a repris deux ateliers et chantiers d'insertion (ACI) et développé une Entreprise d'insertion (EI) :

- « L'Arbre fruité », restaurant d'insertion installé à la Villeneuve de Grenoble
- « Rénov'Bâti », dans le bâtiment et la menuiserie.

Ces deux ACI emploient 49 personnes en contrat d'insertion pour 18 emplois temps plein (ETP) réalisés.

- une activité dans la maintenance des bâtiments, sous conventionnement en Entreprise d'insertion qui emploie 5 salariés en insertion pour 2,9 ETP.

Les locaux d'activités des ACI et de l'EI demeurent à leurs emplacements actuels (Villeneuve et Eybens). Les services support ont quant à eux rejoint le bâtiment Atmosphère.

L'établissement Graines d'insertion est conventionné Insertion par l'activité économique et reçoit à ce titre 404 000€ d'aides de l'État.

Contact presse

Bureau de la Communication Interministérielle

pref-communication@isere.gouv.fr

 @Prefet38  prefet38  Prefet38  Préfecture de l'Isère

Préfecture de l'Isère - 12, place de Verdun 38000 Grenoble
Standard : 04 76 60 34 00 – www.isere.gouv.fr

ANNEXE I

L'insertion par l'activité économique en Isère

En 2022, l'État a conventionné 81 structures d'insertion par l'activité économique (IAE) en Isère, pour 1380 équivalents temps plein (ETP, 1350 en 2021), ce qui représente plus de 14 M€ de financements. Cette évolution conjoncturelle est liée à l'effet crise sanitaire entraînant un fort pic d'activité pour répondre aux besoins renforcés de nettoyage dans le cadre du Covid-19. Hors associations intermédiaires, le conventionnement de nouvelles structures en 2022 et la montée en charge des structures créées en 2020 et 2021 permettent une progression de plus de 75 ETP (soit + 10%).

85 structures d'insertion par l'IAE sont conventionnées depuis le début de l'année 2023. Cette année s'inscrira cependant dans une logique de stabilisation et de consolidation. Après cinq années de croissance des crédits dans le cadre du Pacte d'ambition pour l'IAE (+57 % au niveau national de 2017 à 2022), les conventionnements 2023 resteront au niveau de 2022.

Contact presse

Bureau de la Communication Interministérielle

pref-communication@isere.gouv.fr

 @Prefet38  prefet38  Prefet38  Préfecture de l'Isère

Préfecture de l'Isère - 12, place de Verdun 38000 Grenoble
Standard : 04 76 60 34 00 – www.isere.gouv.fr

ANNEXE II

La mobilisation de l'État en faveur de l'hébergement d'urgence en Isère

Parmi les politiques prioritaires du Gouvernement, figure celle de la prise en charge de la lutte contre le sans-abrisme. L'État assure ainsi la mise à l'abri des personnes précaires, avec un accueil en centre d'hébergement destiné à répondre aux besoins immédiats des personnes sans abri et en situation de détresse.

Dans le département, le préfet de l'Isère a renforcé les capacités d'hébergement d'urgence pour atteindre un niveau historiquement haut. À ce titre, **885 places supplémentaires ont été ouvertes en trois ans et plus de 16 millions par an sont consacrés à la mise en œuvre de cette politique** dans le département.

Au 1^{er} janvier 2023, on dénombre 2 203 places d'urgence sur orientation du 115 dont plus de **1 547 places d'hébergement pérenne**. A cela s'ajoutent les **2 207 places pour les demandeurs d'asile** sur orientation de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) via le dispositif national d'accueil. Pour l'année 2022, cela représentait un engagement financier de **14,2 M€ de l'État** dans le département.

La veille sociale complémentaire à l'hébergement d'urgence

La veille sociale s'appuie sur l'aide du Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) et du 115, des maraudes professionnelles et bénévoles ainsi que sur 13 accueils de jour. Un enjeu fort de solidarité permettant l'accueil, l'orientation et l'insertion des personnes en situation de grande précarité.

Le SIAO (115) travaille avec l'État et les structures pour l'écoute et la prise en charge des personnes, qui sont orientées, selon leur situation, vers les structures d'hébergement d'urgence. Ils assurent le suivi des places d'hébergement et les orientations quotidiennement.

En offrant de manière inconditionnelle un espace de repos, d'écoute et de mise à l'abri, les accueils de jour ou de nuit apportent une première réponse aux problématiques d'un public fragile.

Les maraudes

La maraude professionnelle gérée par **AJHIRALP** et financée par l'État, appelée **Samu Social**, est composée d'un binôme mixte de travailleur social et d'infirmier. Elle est organisée sur la couronne grenobloise six fois par semaine en soirée avec possibilité d'accompagnement en journée. Elle intervient via les signalements du 115 et des partenaires de la veille sociale.

Après une prise de contact avec les personnes sans-domicile ou en grande précarité, elle réalise une évaluation sociale et sanitaire et apporte une réponse aux situations d'urgence. Elle est complétée par les maraudes bénévoles d'**AMICI** et de la **Croix-Rouge**, ainsi que la maraude enfance famille qui va à la rencontre des familles avec enfants à la rue, en journée et sont **toutes financées par l'État**.

Les situations rencontrées sont extrêmement hétérogènes : femmes ou hommes seuls, femmes victimes de violences, jeunes en rupture, personnes en souffrance psychique...

L'ensemble des dispositifs mis en œuvre dans le département permet d'apporter une solution d'accompagnement adaptée aux différents besoins de ces publics.

Contact presse

Bureau de la Communication Interministérielle

pref-communication@isere.gouv.fr

 @Prefet38  prefet38  Prefet38  Préfecture de l'Isère

Préfecture de l'Isère - 12, place de Verdun 38000 Grenoble
Standard : 04 76 60 34 00 – www.isere.gouv.fr

ANNEXE II

La mobilisation contre les violences faites aux femmes

L'État se mobilise au niveau national et les mesures adoptées suite au Grenelle en 2019 sont largement reprises au niveau local.

Ainsi, l'État s'engage en Isère contre les violences faites aux femmes notamment avec la **signature d'un protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes et les violences intrafamiliales en février 2022.**

Un premier bilan intermédiaire a été présenté lors du comité local d'aide aux victimes le 22 novembre 2022.

Les 4 axes du protocole

- Violences intrafamiliales : mieux repérer, orienter, accompagner les femmes victimes de violences (FVV), développer l'hébergement et l'accès au logement, favoriser et pérenniser l'échange entre les professionnels, accompagner les enfants co-victimes, accompagner la parentalité, former les professionnels, développer la prise en charge des auteurs.
- Viols, agressions sexuelles et harcèlement sexuel : sensibiliser, former les professionnels, agir sur les violences sexistes et sexuelles au travail.
- Prostitution : sensibiliser, informer, agir sur la prostitution des mineurs, poursuivre l'accompagnement des parcours de sortie de la prostitution, développer les maraudes virtuelles, pérenniser l'échange entre les professionnels.
- Développement d'outils départementaux : actualisation de la cartographie des acteurs, élaboration de statistiques départementales, évaluation des violences au sein du couple et sexuelles lors des passages aux urgences, amélioration de la communication entre les professionnels.



* 265 places d'hébergement en 2023

¹ Conseil local ou intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance

² Parcours de sortie de la prostitution

Un tissu associatif pour l'accompagnement psycho-social des victimes

Dans le département, de nombreuses associations sont impliquées dans la prise en charge psycho-sociale des femmes victimes de violence.

Contact presse

Bureau de la Communication Interministérielle

pref-communication@isere.gouv.fr

[@Prefet38](#) [prefet38](#) [Prefet38](#) [Préfecture de l'Isère](#)

Préfecture de l'Isère - 12, place de Verdun 38000 Grenoble
Standard : 04 76 60 34 00 – www.isere.gouv.fr

L'État finance ainsi des accueils de jour et des lieux d'écoute, d'accompagnement et d'orientation mis en place par **8 associations spécialisées dans la prise en charge des FVV** au sens large (CIDFF, Solidarité Femmes Miléna, ALPA, Femmes SDF, France Victimes Avnir, Rialto Issue de Secours, Rivhaj) et **2 associations spécialisées dans la prise en charge des femmes en situation de prostitution** (Althéa l'appart et Amicale du Nid).

Les associations Issue de Secours et Solidarité Femmes Miléna sont les deux associations les plus importantes sur le territoire de l'Isère en matière d'accompagnement des femmes victimes de violences et de leurs enfants avec notamment des psychologues spécialisés dans la prise en charge des enfants.

En Isère, une **référente violences conjugales** a été nommée.

Au niveau départemental également, l'accent a été mis sur **la formation** avec l'objectif d'apporter un soutien adapté aux besoins des victimes. Ainsi, de nombreuses formations ont été dispensées à un public interprofessionnel : travailleurs sociaux, agents administratifs, attachés administratifs, soignants, forces de l'ordre. En 2022, des formations spécifiques ont également bénéficié aux magistrats.

→ [Plus de 300 formations réalisées en 2022.](#)

La prostitution

Au niveau du département, trois associations sont agréées pour la mise en œuvre de parcours de sortie de prostitution : Althéa l'appart, Amicale du Nid et Solenciel depuis début novembre.

Un réel travail d'accompagnement psycho-social est réalisé par les associations avec les travailleurs sociaux et psychologues qui accompagnent les femmes prêtes à engager un parcours de sortie de prostitution.

L'hébergement

En parallèle d'un suivi et d'un accompagnement psychologique et médical des victimes, la question de l'hébergement est également un point central de la prise en charge de ces victimes.

En Isère en 2023, on compte 265 places d'hébergement d'urgence dédiées aux femmes victimes de violences contre 241 places en 2022. Soit une augmentation de plus de 79% de la capacité d'hébergement depuis 2018.

Plusieurs associations disposent ainsi de places d'hébergement d'urgence dédiées aux femmes victimes de violences. Un travail a aussi été engagé avec les communes et les intercommunalités, afin d'inciter la mise à disposition de logements permettant d'accueillir ces victimes, toujours en lien avec les associations locales pour assurer l'accompagnement psycho-social et juridique des femmes victimes. Cette solution de prise en charge initiale est ensuite complétée par un accompagnement des femmes vers le logement.

→ [En 2022, 217 demandes de logement social pour lesquelles la demande comportait le motif "violences au sein du couple ou menace de mariage forcé" ont été accordées au 15 novembre 2022.](#)

L'accompagnement juridique

L'aspect juridique de l'accompagnement de ces victimes est également primordial dans la prise en charge qui leur est consacrée. Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de l'Isère (CIDFF) est chargé de l'accompagnement juridique des femmes et des familles. Cette association intervient auprès de ce public notamment dans une démarche de retour vers l'emploi, de situation de violences sexistes ou sexuelles ou de difficultés dans l'exercice de la parentalité.

Contact presse

Bureau de la Communication Interministérielle

pref-communication@isere.gouv.fr

[@Prefet38](#) [prefet38](#) [Prefet38](#) [Préfecture de l'Isère](#)

Préfecture de l'Isère - 12, place de Verdun 38000 Grenoble
Standard : 04 76 60 34 00 – www.isere.gouv.fr

En Isère, deux antennes du CIDFF Rhône-Arc Alpin sont présentes à Grenoble et à La Tour-du-Pin. Les femmes et les familles peuvent être reçues dans les locaux de ces associations ou dans les nombreuses permanences organisées dans les mairies, les Maisons des habitants, les Maisons France services, les CCAS ou encore les Cités des familles. La juriste de l'antenne grenobloise réalise également de nombreuses interventions en milieu scolaire.

Trois associations France Victimes en Isère sont spécialisées dans l'accès aux droits et proposent un accompagnement juridique des femmes victimes de violences mais aussi des auteurs de violences.

La Maison des femmes

Ce projet, porté par l'association Uni(es)verselles et cofondé par trois gynécologues, Pascale Hoffman (CHU), Anne Aangotti (CHU) et Camille Lesne-Véran (Clinique Mutualiste), vient compléter les structures d'accueil déjà existantes.

La Maison des femmes est avant tout un espace de soins pour les femmes victimes de violences. Il est dédié à la prise en charge sur les plans somatique, psychique ou encore sociojuridique.

Ouverte le 7 novembre 2022, la structure a déjà reçu plusieurs patientes notamment orientées par des partenaires. Ces femmes ont pu ainsi s'adresser à des gynécologues, psychologues, infirmière, conseillère conjugale

La Maison des Femmes Grenoble Alpes c'est une unité du Centre hospitalier universitaire Grenoble Alpes (CHUGA) avec trois périmètres d'action distincts :

- l'accueil et l'accompagnement des femmes vivant ou ayant vécu des violences ;
- la prise en soin des mutilations sexuelles féminines ;
- la dimension suivi gynécologique, IVG contraception avec une antenne du centre de santé sexuelle du CHUGA .

En parallèle, ce sont aussi des activités à côté du soin, portées par l'association Uni(es)verselles :

- permanences d'associations : CIDFF, France Victimes 38 ;
- organisation d'ateliers psycho-corporels et groupes de parole ;
- formation, sensibilisation, animation ;
- coopération interprofessionnelle avec l'organisation de rencontres interdisciplinaires (RID) mensuelles.

**Vous êtes victime ou témoin de
violences faites aux femmes ?
Des solutions existent :**

3919
Appeler le 3919
Numéro d'aide et d'écoute,
anonyme et gratuit.

**ARRÊTONS
LES
VIOLENCES
.GOUV.FR**
Se rendre sur le site
ArretonsLesViolences.gouv.fr
Plateforme de signalement en ligne,
anonyme et gratuite.

17 **SMS 114**
En cas d'urgence
appeler le 17 Police Secours
ou envoyer un SMS au 114

Ces outils sont disponibles **24h/24 et 7j/7**. Pour plus d'informations, rendez-vous sur ArretonsLesViolences.gouv.fr

Contact presse

Bureau de la Communication Interministérielle

pref-communication@isere.gouv.fr

[@Prefet38](https://twitter.com/Prefet38) [Instagram](https://www.instagram.com/prefet38) [Facebook](https://www.facebook.com/Prefet38) [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/Prefecture-de-lIsere) Préfecture de l'Isère

Préfecture de l'Isère - 12, place de Verdun 38000 Grenoble
Standard : 04 76 60 34 00 – www.isere.gouv.fr